

Notariskantoor Kris PEXSTERS
Notaires associés
Bondgenotenlaan, 57
3400 LANDEN

Service de l'urbanisme
Agent traitant : Da Ronch Stéphanie
Mail : stephanie.daronch@oreye.be

Maîtres,

En réponse à votre demande, nous avons l'honneur de vous adresser ci-après les informations visées à l'article D. IV. 99 du Code de Développement territorial.

Vos réf. :	25-00-0466/001 - HS
Nos réf. :	U/Div/L260108-2
Date de réception de la demande :	8 janvier 2025
Propriétaire(s)	CROWN FISHER s.a.
Adresse	Rue Général Lens, 20+
Références cadastrales	3 ^{ème} div. sect. A n°711D et 711E
Situation au Plan de secteur de Huy-Waremme adopté par A.R. du 20.11.81 et qui n'a pas cessé de produire ses effets pour le(s) bien(s) précité(s)	Parcelles situées en zone d'habitat à caractère rural.
Guide régional d'urbanisme	Oui (Enseignes + accès PMR)
Plans et Schémas Schéma de développement pluricommunal, schéma communal, guide communal d'urbanisme	Schéma de développement Huy-Waremme Charte d'urbanisme communale
Zone d'aléa d'inondation sur la carte d'aléa d'inondation par débordement de cours d'eau. Sous-bassin hydrographique « Meuse aval ». Approuvé le 19.12.2013 + Données ERRUISSOL	Parcelle 711 E : zone d'aléa faible d'inondation par débordement. Présence du Geer à moins de 50 m. Les 2 parcelles sont situées à moins de 20m d'un axe de ruissellement.
Droit de préemption - expropriation	/
Patrimoine Bien repris à l'inventaire, classé, inscrit sur une liste de sauvegarde, zonage archéologique, réserve naturelle, Natura 2000	Parcelles concernées par la carte archéologique.
Epuration des eaux - PASH plan d'assainissement. Sous-bassin hydrographique de la Meuse Aval. Approuvé le 4.05.2006	Zone d'assainissement collectif. La rue Général Lens est équipée d'un égout relié à une station d'épuration collective.
Accès à une voirie suffisamment équipée en eau, électricité, pourvue d'un revêtement solide et d'une largeur suffisante, compte tenu de la situation des lieux	Oui.
Gestion des sols Bien inscrit dans la banque de données au sens de l'article 10 du décret du 5 décembre 2008 relatif à la gestion des sols.	/

Risques géotechniques Présence de carrières souterraines...		/
A fait l'objet d'un (de)	Permis d'urbanisme Délivré après le 1.01.1977	Parcelle 711D : PU 2035/36 du 13/08/2021 : modification du PU 1917/51 PU 1917/51 du 29/05/2020 : transformation d'une ancienne ferme en 6 logements et modification du relief du sol.
	Permis de lotir/ d'urbanisation Délivré après le 1.01.1977	/
	Certificat(s) d'urbanisme De moins de deux ans	/
Infractions urbanistiques		/
Divers (situé à proximité d'une canalisation FLUXYS...)	Il existe des prescriptions et conditions particulières pour ces terrains issus d'une division afin de garantir une harmonie des futures habitations. Le PU 2035/36 est assorti de conditions : - Strict respect de l'avis émis par la zone de secours ; - Respect des conditions liées à l'autorisation initiale : PU 1917/51	

Pour votre parfaite information, le site internet de l'asbl CICC (Contact fédéral Informations Câbles et Conduites asbl - www.klim-cicc.be) met à votre disposition des informations précises sur les câbles et conduites répertoriés sur le sol de la Région wallonne.

Les renseignements urbanistiques sont délivrés dans la stricte limite des données dont nous disposons. De ce fait, nous ne pourrions être tenus pour responsable de l'absence ou du caractère incomplet de toute information dont nous n'avons pas la gestion directe.

En vertu du règlement taxe sur le traitement des dossiers d'urbanisme et de permis d'environnement voté par le Conseil communal en date du 22 octobre 2024, les renseignements urbanistiques sont payants.

Nous vous prions donc de bien vouloir verser la somme de **vingt euros** sur le compte **BE71.0910.0044.0569** de la commune d'Oreye. Merci de mentionner en communication la référence : L260108-2.

Nous vous souhaitons bonne réception de la présente et vous prions d'agréer, Maîtres, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

La Directrice générale,
B. MAHY

Pour le Collège,



La Bourgmestre ff,
M. de LEEUW